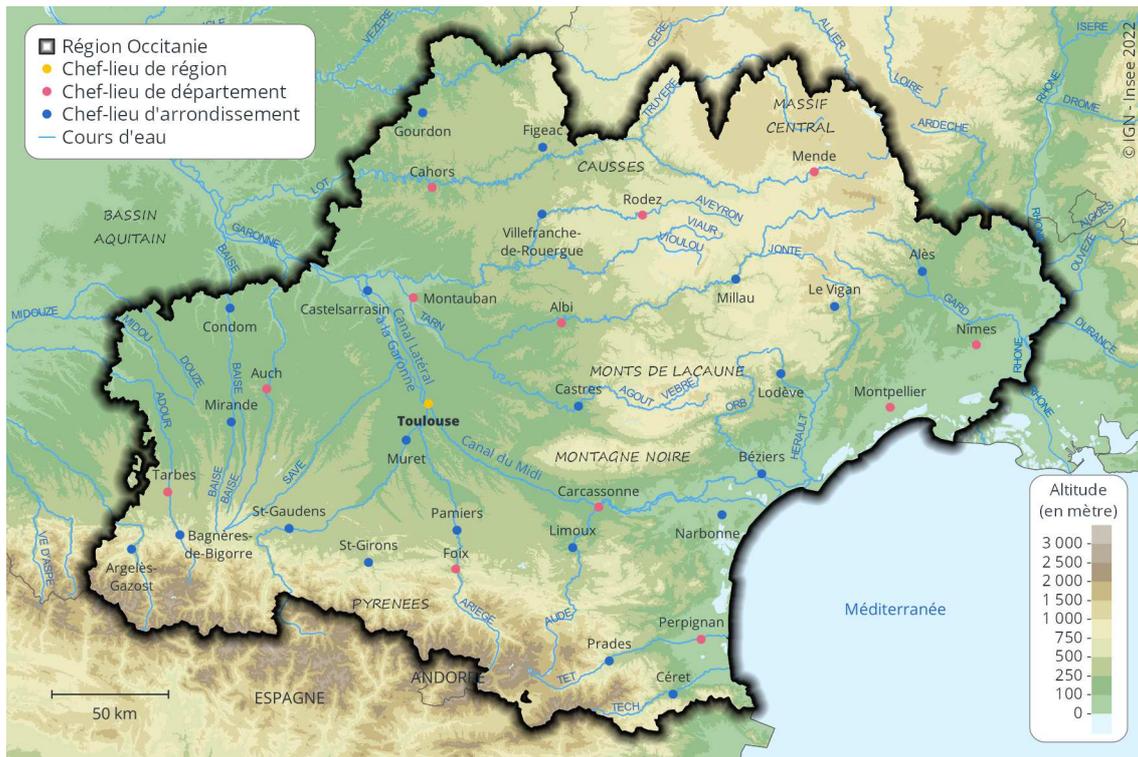


## ► 1. Présentation de la région

L'Occitanie, la deuxième plus grande région métropolitaine par sa superficie après la Nouvelle-Aquitaine



- 72 724 km<sup>2</sup> : 2<sup>e</sup> région de métropole, plus vaste que l'Irlande
- 5 933 185 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 4<sup>e</sup> région de province derrière Auvergne-Rhône-Alpes (1<sup>re</sup>), Nouvelle-Aquitaine (2<sup>e</sup>) et Hauts-de-France (3<sup>e</sup>)
- 13 départements
- 4 454 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : 4 communes de plus de 100 000 habitants, 34 de plus de 15 000... et 5 de moins de 10
- 36 arrondissements et 249 cantons
- 164 intercommunalités dont 2 métropoles, 1 communauté urbaine et 21 communautés d'agglomération dont 1 interrégionale
- 86 aires d'attraction des villes, dont 16 de 50 000 habitants ou plus entièrement situées en Occitanie
- 303 unités urbaines : 34 de plus de 15 000 habitants dont 2 interrégionales
- 27 zones d'emploi dont 2 à cheval sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 232 bassins de vie
- 367 communes densément peuplées ou de densité intermédiaire et 4 087 communes rurales
- 25 schémas de cohérence territoriale (SCoT) approuvés dont 4 interrégionaux
- 105 quartiers prioritaires de la politique de la ville
- 8 pays dont 1 interrégional
- 31 pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) dont 3 interrégionaux
- 2 parcs nationaux et interrégionaux
- 8 parcs naturels régionaux (PNR) dont 1 interrégional